

RELEVÉ DES INFRACTIONS SPORTIVES DES COMPÉTITIONS RÉGIONALES SENIORS

RIS n°10 semaine 48

Rencontres du 30 novembre au 1^{er} décembre 2019

I. Feuille de match arrivée en retard

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité financière
PNFA033 et PNMA033	30/11/2019	AS BOUFFERE	O857865	15,00 €
RFAA033	30/11/2019	LES EPESES VB	O856010	15,00 €

II. Feuille non conforme

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité financière	Observations
PNFA033	30/11/2019	AS BOUFFERE	O857865	Avertissement car 1 ^{ère} fois	Ancienne feuille de match Ligue
PNMA033				15,00 €	Ancienne feuille de match Ligue
RMAA032	01/12/2019	ST HERBLAIN VB	O448335	Avertissement car 1 ^{ère} fois	Ancienne feuille de match Ligue
RMAA035	01/12/2019	AS LANDAISE	O856917	15,00 €	Ancienne feuille de match Ligue

III. Feuille mal tenue

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité financière	Observations
RFAA034	01/12/2019	VOLLEY GUEMENEEN	O448738	Joker du marqueur	Le 1 ^{er} point a été noté deux fois pour l'équipe de Guemené au 3 ^{ème} set
RMAA034	01/12/2019	OYA VB	O859365	Pas de pénalité (pour information)	1 ^{er} TM de l'équipe de OYA non reporté au changement de côté au 5 ^{ème} set
RMBA034	30/11/2019	CSSG LE MANS	O724826	Joker du marqueur	Mauvais n° de joueur entouré lors du double remplacement de l'équipe du Mans au 2 ^{ème} set

Joker du marqueur : un club a le droit d'être exonéré de pénalité pour feuilles mal tenue une fois dans l'année

IV. Résultat non saisi, erroné ou en retard

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité financière	Observations
RMBA033	30/11/2019	ENTRAMMES VB	O538337	15,00 €	Score erroné

V. Marqueur non qualifié - Absence de marqueur

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité financière	Observations
PNFA034	30/11/2019	ASPTT LAVAL	O534442	20,00 €	Marqueur avec une licence VB

Le marqueur doit impérativement avoir une licence dirigeant ou encadrement

(Publié le 6/12/2019)

(Publié le 9/12/2019)

Information importante : pour toute autre information ou réclamation, vous pouvez contacter la commission sportive dans un délai de 10 jours. Seules les réclamations écrites seront étudiées.